

SAINT PAL DE SENOUIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
18 MAI 2014

SECTION CLERSANGES PISSIS MOLIMARD LE SAP

Les conseillers intéressés à la section ont quitté la salle. Sous la présidence de Claude Tisseur, 1^{er} adjoint, le Conseil municipal décide des travaux, des coupes et les rôles d'affouage. Les propositions des ayants droit sont respectées.

CLOCHE MAISON DE LA BEATE CLERSANGES

La cloche appartenant au village de Clersanges, a été déposée en Mairie. Elle reste propriété du village.

DECISIONS MODIFICATIVES

Deux changements d'article sont approuvés pour le budget de l'eau

CLOCHER DU BOURG

Le devis de réparation de la cloche de l'église du bourg est accepté c'est donc l'entreprise Bodet qui rénovera la cloche. La Commune étant adhérente à Casa d'Art, le Conseil a sollicité cette association pour éventuelle aide.

TARIFS COMMUNAUX

Tous les tarifs sont réétudiés. Peu de changement sont décidés. Le changement d'un compteur d'eau passe à 100 euros HT. Une caution de 100 euros est instaurée pour la salle des fêtes.

Deux points sont mis à l'étude : le tarif de l'eau vendue à une commune voisine et les catégories d'utilisateurs de la salle des fêtes. Les décisions seront prises à la prochaine réunion du conseil.

ACHAT COMPTEURS

Jean-Marc Roux est chargé de l'achat des compteurs d'eau pour les remplacements.

EMPLOYE COMMUNAL

Les travaux confiés sont examinés. Il est décidé de charger l'employé communal d'entretenir la station d'épuration du bourg. D'autres tâches ponctuelles sont décidées.

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU

Le Conseil Municipal a étudié une demande de branchement d'eau potable au lieu-dit Montestudier pour abreuver des vaches. Après délibération et vote à l'unanimité, la demande a été rejetée comme ce fut déjà le cas pour des demandes du même ordre auparavant.

VOIE COMMUNALE N°1

Le Conseil Municipal a été amené à débattre d'un incident qui s'est produit sur notre commune au pont du village de Lamothe. Si nos renseignements sont exacts, il semblerait qu'un véhicule de fort tonnage d'un agriculteur hors commune se soit bloqué en traversant le pont après avoir emprunté la voie communale n°1 qui dessert les villages de Montestudier et Combelles.

Il est rappelé que, comme l'indiquent les panneaux routiers, la circulation sur cette voie est limitée à 6 tonnes. Le pont de Lamothe ayant été rénové récemment aux frais de la Commune et les revêtements étant entretenus régulièrement, le Conseil Municipal demande, notamment aux poids lourds, du respect pour le travail effectué.

La gendarmerie est informée de cette réglementation communale et peut verbaliser en cas d'infraction.

REPLACEMENT COMPTEUR EAU COMBELLES

Il s'est avéré qu'un propriétaire soit à l'origine de la casse du réseau d'eau potable près de son compteur à Combelles. Le Conseil Municipal a décidé que la réparation sera entièrement à sa charge.

LOCATION

Suite aux directives de la Trésorerie, un rappel de dette est inscrit au compte de la famille Gerbeau (ancien locataire au presbytère). Il s'agit de prendre en compte les nettoyages et réparations effectués par la commune à son départ.

CHEMIN FORESTIER VEDIERES

L'étude du projet se poursuit en collaboration avec l'ONF. Les différentes possibilités de subventions sont recherchées. Quand le dossier sera plus avancé, les propriétaires seront réunis pour information.

INSTALLATIONS AGRICOLES

Deux installations sont en cours de réalisation : un élevage bovin à Serres chez M. Demoisson et des cultures maraichères chez Mme Cerqueira au Bourg. Des terrains sont recherchés. Le Conseil Municipal soutient ces projets et souhaite une grande réussite à ces installations.

VENTE DE LITS

Suite à la demande de la Commune de Berbezit, le Conseil Municipal autorise la vente de lits superposés (ancien gîte). Le prix proposé est 200 euros.

ECHARPE ADJOINT

Il est décidé l'achat d'une écharpe d'adjoint spécifique puisque l'utilisation de l'écharpe du maire est considérée comme port illégal.

APRES-MIDI JEUNES

L'après-midi consacré à des activités manuelles en rapport avec le printemps a connu un réel succès. Le Conseil Municipal remercie Virginie Cerqueira et Justine Fouillit pour leur implication dans ce projet et la réussite de ces journées à Noël ou à Pâques. Les familles qui ont participé avec leurs enfants sont aussi remerciées pour leur adhésion à ces projets récréatifs.

FETE DE LA PECHE

Le 07 juin se déroule la Fête de la Pêche organisée par l'Association de la Haute Senouire dont le siège est à St Pal de Senouire. Les élus municipaux disponibles seront présents ce jour-là au plan d'eau du Breuil pour soutenir cette action.

ENFOUISSEMENT LIGNES EDF COMBRES

Le Conseil Municipal charge le Maire de transmettre les remarques de la Municipalité sur les dégradations des chemins communaux et la demande de réparation. L'entreprise est contactée et des visites sur le terrain pour les interventions sont prévues.

FOSSES EMPLOIS PARTIELS

Chaque conseiller établira un programme sur son secteur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Alain Fouillit et Claude Tisseur relatent les difficultés rencontrées au démarrage du nouveau Conseil Communautaire. Tous les Conseillers Municipaux soutiennent leurs deux délégués pour que les difficultés soient aplanies. Des contacts et rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.

COMMISSION ECONOMIE

Une commission économie est créée dans l'idée d'essayer de développer notre commune et par ricochet le canton.